



A V R I L 1984

Numéro 4

Bonjour à vous tous!

Que le temps passe vite! En regardant dans les archives de l'Association, je constate, avec regret, que le dernier numéro remonte déjà à septembre.

Que s'est-il passé depuis?

De votre côté? Un hiver trop long? Un voyage au chalet pour le soulager de son poids? La hâte d'y retourner? l'espérance de soleil et de bon temps?

Du côté de l'Exécutif? Quelques réunions pour mettre en marche le projet de la régénération des rives et exécuter les affaires courantes de l'Association: cueillette de la cotisation, correspondance, qualité de l'eau, installation septiques qui demeurent LE problème, etc.

Avec ce numéro, nous reprenons contact avec vous. Nous allons essayer d'être plus fidèles à vous rejoindre et à vous informer.

L'année dernière, il y a eu une amorce de participation à notre bulletin. Je nous souhaite qu'elle s'amplifie.

A TOUS, BEAU PRINTEMPS ET BEL ETE.

A bientôt.

Victor Caron.

REGENERATION DES RIVES

C'est officiel nous aurons des plants du ministère de l'Environnement pour aider à la renaturalisation des rives. La distribution en sera faite le samedi 9 juin. Dans un peu plus d'un mois seulement! Les plants arriveront quelques jours plus tôt chez M. Paul-Emile Gamache qui a bien voulu les recevoir et en prendre soin jusqu'au 9. Mlle Lise Richard du ministère de l'Environnement sera sur place pour nous renseigner sur la manière de procéder et prodiguer les conseils appropriés.

LE 9 JUIN, JOURNEE DE LA REGENERATION PROGRAMME

- 1- la veille ou l'avant-veille: on met sa pelle et son râteau à portée de main; on vérifie l'étanchéité de ses bottes!
- 2- le 9 au matin: mise en forme (programme individuel facultatif!)
- 3- 9 heures: Mlle Richard arrive chez Victor Caron
- 4- 9.30 heures: Mlle Richard donne les explications et les conseils pour la plantation chez M. Gamache.
- 5- de 10 heures environ et jusqu'à épuisement... des plants, on plante à qui mieux mieux. Des rafraîchissements seront servis; des encouragements aussi.

IMPORTANT: Il est très important que tous ceux qui ont demandé des plants soient présents; à défaut, envoyer un autre membre de sa famille.

LE 9 JUIN, JOURNEE de la REGENERATION

REUNION GENERALE ANNUELLE

Les commentaires favorables pour la tenue de notre réunion annuelle au tout début de l'été nous amènent à la fixer au dimanche 10 juin.

(suite, p. 5)

Les Québécois adorent la nature, c'est évident; par contre, leurs comportements envers celle-ci nous portent souvent à croire le contraire. Les villégiateurs ont, dans la majorité des cas la mauvaise habitude de changer le milieu naturel en milieu artificiel. Les aménagements de la plupart des lacs en sont un bon exemple.

Un lac est un être vivant en équilibre fragile et changer l'une ou l'autre de ses composantes (encadrement forestier, rive, littoral) ne peut qu'amorcer le vieillissement rapide de ce milieu écologique.

Ce processus de vieillissement, appelé entrophisation, se traduit par les conséquences suivantes:

- érosion des rives
- envasement
- prolifération des plantes aquatiques
- réchauffement excessif de l'eau et
- disparition des espèces de poissons oligotrophes, telle la truite mouchetée.

Devant cette situation, le villégiateur consciencieux devra désormais s'employer à rétablir cet équilibre en effectuant quelques correctifs aux abords de son lac

Son premier souci portera donc sur la principale cause de pollution: les égoûts. Puis, la régénération de l'encadrement forestier et la revégétation des berges ne sont que quelques exemples faciles permettant la renaturalisation du lac. Cette végétation indigène est essentielle à la conservation du caractère naturel ainsi qu'à la préservation de l'équilibre écologique du lac. Les propriétaires de chalet autour des lacs sont sans aucun doute les personnes les mieux placées pour effectuer ces travaux.

La participation du public pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel est non seulement désirable mais essentielle. Notre propre bien-être est lié, à long terme, à notre environnement dont le lac fait partie intégrante. Si celui-ci est malsain pour les uns, comment pourrait-il être salubre pour les autres?

Eric Wagner

Pour en savoir plus:

Mille et une raisons de protéger les rives et le littoral,

Direction des lacs et des cours d'eau, Ministère de l'Environnement, Montréal, 7 pages, 1982.

« AH! ON AFINI PAR VOUS TROUVER! »

Vous avez déjà entendu cette expression de vos visiteurs? Ou encore vous vous êtes efforcé de leur décrire les meilleurs points de repère qu'ils ont vus trop tard?

Jean a voulu vous rendre service en vous proposant le graphique reproduit en encart. Vous pourrez vous en tirer des copies au besoin.

Nous avons accepté l'invitation de Jean Caron à la tenir chez-lui. (en-haut!). Retenez votre journée car nous avons absolument besoin de votre présence. Promis ? - Merci! Veuillez apporter votre chaise, s.v.p.

COTISATION 1984

Notre trésorier Jean-Yves vous serait bien reconnaissant et l'Association aussi, si vous lui évitiez la collecte de votre contribution en faisant du porte à porte. Une lettre affranchie pré-adressée vous est même fournie. Oui, l'Association la désire votre contribution!

FOSSES SEPTIQUES: LE PROBLEME - UNE PRIORITE

La première préoccupation ou la première opération à effectuer pour conserver ou améliorer un plan d'eau, c'est d'éviter que les eaux des installations septiques ne l'atteignent. C'est pourquoi, dès ses débuts, l'Association a demandé et obtenu en 1981 une étude et une classification des fosses septiques.

L'Association vous a remis confidentiellement la classification de votre installation et, à la même occasion, la manière de l'améliorer. Certaines installations (il y en a 5) sont classées "C" donc définies comme directement polluantes. C'est-à-dire que le trop plein se déverse plus ou moins directement dans le lac ou l'un ou l'autre de ses affluents. Nous rappelons que ceci entraîne la surfertilisation du lac, d'où la croissance excessive de plantes aquatiques, le développement non moins excessif des bactéries qui raréfient l'oxygène en suspension dans l'eau et conséquemment la disparition de la truite qui ne se tient que dans une eau propre et bien oxygénée.

L'Association a fréquemment insisté sur la nécessité de la réfection

des fosses septiques. Les résultats se font toujours attendre. Malheureusement! Car le lac continue de se dégrader.

Un environnement sain, propre et agréable à fréquenter, c'est un bien commun qu'il faut protéger. C'est une question de civisme. Faudrait en faire un projet prioritaire à réaliser en 1984, cet été.

LE NOM DU LAC

Rosemond a tenté de trouver l'origine du nom de notre lac qui est situé à 46° 46 et 70° 17. Voici le texte d'une lettre du secrétariat des noms géographiques, à Ottawa, adressée à Rosemond.

".....

Nous devons tout d'abord apporter une précision au sujet de ce nom. Les deux premières éditions de la feuille 21 L/16 publiées en 1952 et 1971 indiquent le nom JALLY pour ce lac. La troisième édition publiée en 1980 indique Lac JALLY.

Le nom Lac JALLY fut approuvé le 23 avril 1940 pour désigner le lac en question. Ce nom avait été emprunté d'une carte du Ministère de l'Intérieur intitulée Rivière-du-Loup et publiée en 1929 à l'échelle de 3.95 milles au pouce.

Le 15 février 1976 le nom fut changé à Lac JOLLY. En 1978, suite à la recommandation du secrétaire de la municipalité de canton de Montminy, le nom fut changé à Lac JOLY la forme que l'on retrouve sur la troisième édition de la feuille 21 L/16.

Même si le nom a connu deux changements, Jally à Jolly et Jolly à Joly, nous n'avons pas de renseignements sur l'origine du nom.

....."

Signé : R. Leduc pour Alan Rayburn
secrétaire exécutif.